30/10/2026

Grands fonds méditerranéens : l'Italie et l'Espagne bloquent la proposition de la Turquie visant à étendre l'interdiction du chalutage de fond, mettant ainsi en danger les écosystèmes fragiles des grands fonds

Rome - Sous l'impulsion de l'Italie et de l'Espagne, l'Union européenne (UE) a honteusement dit non à la protection des grands fonds en bloquant une décision visant à étendre l'interdiction du chalutage de fond en Méditerranée et en mer Noire de 1 000 à 800 mètres de profondeur, manquant ainsi une occasion historique de renforcer la protection des abysses méditerranéens. Cette proposition a été présentée par la Turquie, lors de la réunion annuelle de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) qui s'est tenue à Rome du 26 au 30 octobre 2026, et soutenue par l'Égypte, le Liban, le Monténégro et le Maroc.

Jusqu'alors, la position de la Commission européenne était claire ; dès 2023, elle avait entamé les pourparlers au sein de la CGPM sur l'extension de la mesure d'interdiction qu'elle a soutenue publiquement lors du Conseil « Agriculture et pêche » de juin 2026. Pourtant, l'Italie et l'Espagne ont refusé ne serait-ce que d'envisager une mise en œuvre progressive de l'interdiction sur deux ans, telle que proposée par la Turquie, sans fournir aucune justification raisonnable.

Face à la détermination de ces deux pays à faire échouer sa proposition, la Turquie a annoncé qu'elle la présenterait à nouveau l'année prochaine, lors de la session annuelle de la CGPM qui se tiendra à Ankara. Par ailleurs, les ONG présentes à la réunion sous le statut d'observateur ont constaté pour la première fois la présence massive de représentants du secteur au sein de la délégation italienne.

Vera Coelho, directrice générale et vice-présidente d'Oceana en Europe, a fait part de son indignation : **« *Cette inaction est une honte, car elle montre que l'Italie et l'Espagne peuvent prendre en otage tout le bassin méditerranéen au profit de quelques chalutiers industriels, alors qu'il est prouvé que les répercussions économiques de l'extension sont minimes. Alors que la région est en proie à de violentes vagues de chaleur, le principe de précaution aurait dû prévaloir afin de protéger le rôle essentiel des écosystèmes des grands fonds en tant que refuges climatiques. Ce résultat soulève également des inquiétudes quant au leadership revendiqué par l'UE et à sa capacité à mettre en œuvre concrètement la conservation des océans.* »**

Ce revers expose les habitats vulnérables des grands fonds aux impacts de la pêche, malgré leur rôle crucial pour la biodiversité marine, la résilience climatique et la reconstitution de stocks surexploités à forte valeur ajoutée, tels que la crevette rouge. Alors que la Méditerranée se réchauffe plus rapidement que les autres océans et se trouve confrontée à des vagues de chaleur marines de plus en plus intenses, le rejet de cette mesure est d'autant plus difficile à justifier que sa mise en œuvre aurait un impact socio-économique négligeable sur le secteur de la pêche, comme l'ont montré les études pilotes menées par la CGPM sur l'ensemble du bassin.

Pour sa part, Domitilla Senni, directrice de MedReAct, a exhorté **« *les pays méditerranéens et l'Union européenne à maintenir cette dynamique et à étendre l'interdiction de la pêche au chalut en eaux profondes au plus tard en 2027* ».** Elle a également tenu à **« *saluer l'initiative de la Turquie et des pays qui ont déjà mis en place des interdictions nationales concernant la pêche au chalut de fond à plus de 800 mètres, notamment l'Égypte, le Monténégro et la France.* »**

« La Turquie a démontré qu'un pays méditerranéen pouvait jouer un rôle de premier plan dans la protection des grands fonds, et elle a reçu le soutien de pays situés sur les deux rives du bassin. Il est profondément décevant que l'Italie et l'Espagne aient choisi de bloquer une mesure - dont le coût pour le secteur de la pêche est marginal - qui offre des avantages durables pour la biodiversité et les stocks halieutiques. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires afin que cette interdiction soit étendue lors de la session de l'année prochaine à Ankara, » a déclaré Zafer Kızılkaya, président de la Fondation pour la conservation de la Méditerranée (Akdeniz Koruma Vakfı).

Contacts :

Emily Fairless, chargée de communication à Oceana; efairless@oceana.org; +32 478 038 490

Luisa Colasimone, Conseillère principale en communication à MedReAct ; lglcolasimone@gmail.com; +32 479 100 067